



BAREME D'HONORAIRES au 01/01/2023

TRANSACTION (Mandat Simple ou Exclusif*) :

- Jusqu'à 150000 € Forfait 8000 € TTC
- De 150001 à 200000 € Forfait 10000 € TTC
- De 200001 à 1499000 € 5% TTC
- De 1499001 et plus 4% TTC

En cas de vente inter-agence, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

*Dans le cadre du mandat **EXCLUSIF**, les honoraires seront réduits de moitié si l'acquéreur est présenté par le mandant.

*Les honoraires sont à la charge du **VENDEUR**, excepté dans le cadre d'une vente pour (succession, liquidation de communauté, secondaire), il seront alors supportés par **L'ACQUEREUR**.

AVIS DE VALEUR : 150 € TTC (visite du bien, descriptif, rédaction d'un rapport)*

*En cas de mise en vente du bien en mandat **EXCLUSIF**, l'avis de valeur fera l'objet d'un avoir sur la facture de nos honoraires le jour de l'acte de vente définitif.

LOCATION :

Honoraires à la charge du locataire :

- Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€TTC /m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC/m²

Honoraires à la charge du bailleur :

- Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€TTC /m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC/m²

Agence titulaire de la carte pro CPI N°30022021000000030 délivrée par la CCI de NIMES et portant la mention " absence de garantie financière, non détention de fonds ".

TERRA TRANSACTION

3 place du Monument aux morts 30700 SAINT QUENTIN LA POTERIE

06 89 50 01 09 / 04 49 05 66 02

Email : contact@terra-transaction.com / Site : www.terra-transaction.com